

7 à 10 millions d'€ wallons pour le quartier Léopold @ T.B.

Le quartier meurtri par l'explosion de janvier 2010 - à desservir par le tram, sera doté, via l'aval wallon pour le périmètre de rénovation urbaine, de nouveaux logements, commerces...

Une fourchette wallonne pour la dent creuse

Le quartier Léopold bénéficiera de 7 à 10 millions d'€ de subsides wallons pour la requalification, chiffrée entre 9 et 12 millions d'€, du périmètre de rénovation qui ceinture les deux immeubles broyés en janvier 2010 par l'explosion.

Le projet de rénovation urbaine du quartier Léopold,

tristement symbolisé depuis plus de quatre ans par la « dent creuse » rue Léopold, a reçu jeudi l'aval du gouvernement wallon. « La reconnaissance wallonne permet d'envisager une requalification globale du quartier, d'obtenir des subsides et d'amplifier les opérations déjà en cours » a annoncé ce vendredi le collège de la Ville. Concrètement, la Région interviendra via une fourchette de subsides de 7 à 10 millions d'€ sur l'enveloppe estimée par la Ville de 9 à 12 millions d'€ pour réhabiliter le quartier. Le périmètre de rénovation, englobant le périmètre d'urgence délimité après l'explosion du 26 janvier 2010, ceinture la place du Marché, et les rues de Bex, Neuvise, de la Cité, Cathédrale et Souverain-Pont. Les subventions wallonnes, d'environ 600.000€ par an durant 15 ans, sont allouables à la réhabilitation ou construction de logements, commerces, bâtiments de services ou équipements collectifs, et à la création ou l'amélioration d'espaces verts. La Ville rappelle que « le tram traversera le périmètre de rénovation par la rue Léopold »

◆ Terry BODSON



DANS LA RUE LÉOPOLD, LA DENT CREUSE URBANISTIQUE SYMBOLISE TRISTEMENT LE DÉCÈS DE 14 PERSONNES ENSEVELIES LE 26 JANVIER 2010 SOUS LES DÉCOMBRES DES DEUX IMMEUBLES PULVÉRISÉS PAR L'EXPLOSION © T.B.